

# INFOLETTRE DU MARAIS

## INFORMATIONS IMPORTANTES À L'INTENTION DES PARENTS



## NOUVELLES

### ➤ **Bingo familial et Marché de Noël**

Vous pouvez commander à l'avance vos cartes de Bingo ainsi que votre souper pizza pour l'évènement du 5 décembre prochain. À noter que les commandes seront acceptées jusqu'au lundi 2 décembre inclusivement. Des cartes seront vendues lors de la soirée, mais il n'y aura pas de pizza à vendre.

- Pour commander en ligne et payer par carte de crédit, cliquer [ICI](#).
- Pour payer par argent comptant, remplir le bon de commande qui vous a été envoyé et le retourner à l'école, avec l'argent, au plus tard le 2 décembre.

### ➤ **12 jours de Noël – Conseil des élèves**

En pièce jointe, vous trouverez l'horaire de la 7<sup>e</sup> édition de la Guignolée de l'école Le Marais. Les journées thèmes prévues au mois de décembre y sont aussi indiquées.

### ➤ **Rencontres parents-maîtres et bulletin**

Le 2 décembre prochain, par l'entremise de son sac à dos, votre enfant recevra son bulletin de cheminement. Vous devriez recevoir ou avoir reçu une communication de la part de l'enseignant.e titulaire de votre enfant au sujet de l'horaire des rencontres. Vous pourrez choisir de discuter du cheminement de votre enfant avec son enseignant.e de façon virtuelle (TEAMS) ou en personne en vous déplaçant à l'école.

## DÎNER DE NOËL

Chers parents et tuteurs,

Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'il y aura, **le mardi 10 décembre prochain**, un dîner de Noël servi aux élèves de l'école Le Marais.

De la dinde, des patates pilées (avec ou sans sauce), des légumes, un biscuit au sucre ainsi qu'un lait blanc seront servis aux élèves qui commanderont le repas de Noël.

Vous avez **jusqu'au jeudi 5 décembre prochain pour précommander le repas de votre enfant au coût de 9,50\$**. L'argent comptant doit être envoyé à l'école dans un petit sac identifié au nom de votre enfant.

Le service du Réseau des cafétérias est responsable d'offrir des repas chauds aux élèves de l'école Le Marais et de l'école Antonine-Maillet. De ce fait, il n'y aura pas d'autres choix de repas offerts le 10 décembre ET en surplus, les élèves de l'école Le Marais n'auront pas accès au service de la cafétéria le mercredi 11 décembre puisque ce sera au tour des élèves de l'école Antonine-Maillet d'avoir leur repas de Noël.

Bonne journée,  
L'équipe de direction

## DATES IMPORTANTES À RETENIR

### 22 NOVEMBRE 2024

Congé pour les élèves et ½ journée admin + ½ journée formation pour le personnel scolaire

(Danse en soirée pour les élèves)

### 10 DÉCEMBRE 2024

Dîner de Noël pour les élèves et les membres du personnel

### 5 DÉCEMBRE 2024

Bingo familial et Marché de Noël + Festival du livre

### 6 DÉCEMBRE 2024

Congé pour les élèves et rencontres parents-maîtres (am) + CAP (pm) pour le personnel scolaire